EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DE VALORISATION DES DECHETS DE CORSE

Comité Syndical reconvoqué du 14 décembre 2023

DELIBERATION N° 2023 12 076
Compte rendu des décisions du Président et du Bureau Syndical

Nombre de membres 105		
En exercice	Présents	Votants
105	14	25

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 7 décembre deux mille vingt-trois, une nouvelle convocation du Comité Syndical a été faite le 8 décembre deux mille vingt-trois, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre, à dix heures et trente minutes, le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président de séance.

Monsieur Xavier POLI a été désigné secrétaire de séance.

S'agissant d'une re convocation, le Comité peut valablement délibérer.

Présents :

GIANNI Don-Georges, POLI Xavier, FERRANDI Etienne, MATTEI Jean-François, MICHELETTI Vincent, GIFFON Jean-Baptiste, GIORDANI Jean-Pierre, BERNARDI François, SOTTY Marie-Laurence, LACOMBE Xavier, NEGRONI Jérôme, CICCADA Vincent, BONARDI Jean-Paul, EMANUELLI Paul-Jean

Pouvoirs :

MONDOLONI Christophe donne procuration à GIORDANI Jean-Pierre, VANNUCCI Stéphane donne procuration à SOTTY Marie-Laurence, FRAU David donne procuration à MICHELETTI Vincent, COMBETTE Christelle donne procuration à FERRANDI Etienne, BACCI Christian donne procuration à POLI Xavier, OTTAVY Nicole donne procuration à MATTEI Jean-François, OTTAVY-SARROLA Rose-Marie donne procuration à BONARDI Jean-Paul, PUGLIESI Pierre donne procuration à GIFFON Jean-Baptiste, SBRAGGIA Stéphane donne procuration à GIANNI Don-Georges, VOGLIMACCI Charles-Noël donne procuration à CICCADA Vincent, GAMBOTTI Alexandre donne procuration à BERNARDI François

Absents :

MARCHETTI François-Marie, MARIOTTI Marie-Thérèse, MARCHETTI Etienne, SAVELLI Pierre, POZZO DI BORGO Louis, BRUZI Benoît, MARCANGELI Laurent, LEONARDI Jean-Charles, VIVONI Ange-Pierre, GRAZIANI Frédérik, MAURIZI Pancrace, GUIDONI Pierre, PERFETTINI Martine, MILANI Jean-Louis, LINALE Serge, PERETTI Philippe, PELLEGRI Leslie, TIERI Paul, SIMONI Pierre-Baptiste, ROMITI Gérard, FRANCHI Horace, PADOVANI Jean-Jacques, BATTESTI Gilles, POLIFRONI Bruno, LACAVE Mattea, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, MINICONI Ange-Pascal, FAGGIANELLI François, SARROLA Alexandre, PASQUALAGGI Jean-Marie, VINCILEONI Antoine-Mathieu, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne-Andrée, SUSINI Jean, CORTICCHIATO Caroline, KERVELLA Philippe, ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don-Napoléon, BARTHELEMY Roxane, SEITE Jean-Marie, ACQUAVIVA François-Xavier, VUILLAMIER Jean-Marcel, FANTOZZI Jean-Michel, BELLINI Pierre-François, MURACCIOLI Jean-Jacques, SINDALI Philippe, FRANCESCHINI Christiane, NICOLAI Marc-Antoine, CIMIGNANI Marie-Flora, BERLINGHI François, MORTINI Lionel, SAULI Joseph, ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph, TERRGHI Charlotte, COSTA Paul, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, ALBERTINI Pierre-François, LECCIA Pascal, BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, PERENEY Jean, POMPONI Paul-François, CHIAPPINI Charles, STROMBONI Jeanne, SUSINI Grégory, CESARI Etienne, LOPEZ Denis, SIMONI Géraldine, SERRA Jean-Marc, QUILICHINI Paul, LUCCHINI Félicien

Certifié exécutoire,

après transmission en Préfecture le : 22/12/2023
et de la publication de l'acte le: 27/12/2023

SYVADEC CORSE

Pour le Président, par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20231214-2023-12-076-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

Le Président expose,

Depuis juin 2023, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le comité syndical, le Président a signé des actes dont il est rendu compte dans la présente délibération.

De même, le bureau du comité syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations dont il est rendu compte également.

1. **Décisions du Président - Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées**

N° du marché	Intitulé du marché	Titulaire	Montant estimatif annuel ou max. en €
2023-038	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	OPRA	2800,00
2023-039	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	SIPOFA	1600,00
2023-040	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	LASTENA	1600,00
2023-041	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	L'attrape-temps	400,00
2023-042	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	Attrazi di Corsica	1600,00
2023-043	Mission de coordination SPS -Travaux Corte	QUALICONSULT	3 980,00
2023-044	Mission de Contrôle Technique - Travaux Corte	QUALICONSULT	5 310,00
2023-045	Mission de coordination SPS -Travaux Cauro	QUALICONSULT	2 795,00
2023-046	Mission de Contrôle Technique - Travaux cauro	QUALICONSULT	3 600,00
2023-047	Travaux divers sur le quai de transfert de TEGHIME	SO.CO.TRA. BTP	32 900,00
2023-048	Travaux d'aménagement de la recyclerie de CAURO - Rénovation de l'ancien local agent	Sarl ASETBA	29 000,00
2023-049	Travaux de création d'espaces réemploi pour les recyclerie et les éco-points du SYVADEC.	STBOI	Maxi 1 600 000
2023-050	Travaux de couverture du bassin de VICO	FLI France SAS	125 000,00
2023-052	Etude sur les prix proposés par les transporteurs insulaires au départ des quais de transfert et recycleries vers les site de traitement et opportunité d'internaliser pour partie ces prestations	Antea France	23 500
2023-053	Fourniture d'un bâtiment modulaire sur la recyclerie de CAURO	Corse Construction Modulaire	23 440

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20231214-2023-12-076-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

N° du marché	Intitulé du marché	Titulaire	Montant estimatif annuel ou max. en €
2023-055	Réalisation de l'étude de financement du service public de gestion des déchets de la Corse	INDIGGO	10 450
2023-058	Mission de géomètre expert en vue de la création d'un Quai de Transfert à Porto Vecchio	Cabinet Sibella	2 125
2023-059	Mise en place du système de vidéosurveillance de la recyclerie de Corte	Anthea	6 779
2023-060	Mise à disposition d'un espace de chargement des remorques textiles, clôturé et surveillé en Extrême-Sud	Malagoli	4 200 €
2023-61	Contrat téléphonie et réseaux	Celeste	30 360,96€
2023-065	Enquêtes de satisfaction Lot n°1	SKEMA CONSEIL	8 750 € HT
2023-066	Enquêtes de satisfaction Lot n°2	SKEMA CONSEIL	12 170 € HT

2. Délibérations du Bureau

En date du	N° de la délibération			Intitulé	Décision
01/06/2023	2023	06	026	Autorisation de signature de l'accord cadre pour la fourniture et livraison de gasoil non routier, essence en mélange, AdBlue auprès des installations du SYVADEC- 5 lots	A l'unanimité, les membres du Bureau syndical ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles des cinq lots du marché de fourniture et de livraison de gasoil non routier, essence en mélange, AdBlue auprès des installations du SYVADEC, avec la société Henri Ferrandi SAS.
01/06/2023	2023	06	027	Autorisation de signature de l'accord cadre pour la réception, mise en balles, stockage et chargement des cartons bruns issus de la Haute-Corse, hors Balagne et Plaine Orientale	A l'unanimité, les membres du Bureau syndical ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché de réception, mise en balles, stockage et chargement des cartons bruns issus de la Haute-Corse, hors Balagne et Plaine Orientale avec l'entreprise AM Environnement.
01/06/2023	2023	06	028	Autorisation de signature de l'accord cadre pour acquisition, remplacement, pose et réparation de pneumatique ou de chenilles des engins et des poids lourds du SYVADEC- 4 lots	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles des quatre lots du marché d'acquisition, de remplacement, de pose et de réparation de pneumatiques ou de chenilles des engins et des poids lourds du SYVADEC, avec la société Marcelli Pneus, pour les lots 1 et 2, la société Sanchez et Cie, pour le lot 3 et la société Balesi Automobiles, pour le lot 4.

Accusé de réception en préfecture
028-200009827-20231214-2023-12-076-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

En date du	N° de la délibération			Intitulé	Décision
01/06/2023	2023	06	029	Subvention Etude Transport	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement présenté en séance et autorisé le Président à solliciter des subventions auprès de l'ADEME et de l'OEC, à hauteur de 80% ou à défaut au meilleur taux possible, le solde restant à la charge du SYVADEC.
01/06/2023	2023	06	030	Approbation du PV du BS du 13042023 reconvoqué le 11052023	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le procès-verbal de la réunion du bureau syndical du 13 avril 2023.
01/06/2023	2023	06	031	Plan de Financement du centre de tri et de valorisation de Monte	A la majorité (1 abstention : M. Louis Pozzo di Borgo), les membres du Bureau ont approuvé le plan de financement prévisionnel pour la conception, la réalisation et la mise en service industrielle du centre de tri et de valorisation du Grand Bastia (Monte) et autorisé le président à signer les contrats et conventions de financements afférents au projet.
01/06/2023	2023	06	032	Autorisation de Signature du Marché Global de Performance pour la conception, la construction et l'exploitation du centre de tri et de valorisation de Monte	A la majorité (1 abstention : M. Louis Pozzo-Borgo), les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché global de performance de conception, construction et exploitation du centre de tri et de valorisation du Grand Bastia avec le groupement d'entreprises AM Environnement – mandataire – et les sociétés RIVAT architecte, ENGIBAT (BE construction et économiste), ENERGIPOLE (BE conception et réalisation tri), RMIS (équipementier tri emballages), NATALI (BTP, GC et VRD), FUSELLA (constructions métalliques), SCAE Electricité, Trident service (MOE général) – co-traitants.
01/06/2023	2023	06	033	Résiliation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la construction du centre de tri et de valorisation du Grand Ajaccio	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé les termes de l'avenant n°2 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée par le Syvadec à la CAPA pour la construction du centre de tri et de valorisation du Grand Ajaccio joint en annexe et autorisé Monsieur le Président ou son représentant à le signer.
01/06/2023	2023	06	034	Bilan de la convention de services 2022 - Communauté de communes de l'Oriente	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention 2022 et autorisé l'émission du titre de recettes de 862 € à l'encontre de la Communauté de Communes de l'Oriente en faveur du SYVADEC.

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

En date du	N° de la délibération			Intitulé	Décision
01/06/2023	2023	06	035	Bilan de la convention de services 2022 - Communauté de communes de la Pieve d'Ornano	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention 2022 et autorisé le reversement de la somme de 43.431 € à la Communauté de Communes de la Pieve d'Ornano par le Syvadec après constatation du paiement des cotisations émises par le Syvadec.
01/06/2023	2023	06	036	Bilan de la convention de services 2022 - Communauté de communes du Fium'Orbu Castellu	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention 2022 et autorisé l'émission d'un titre de recettes de 33.511 € à l'encontre de la Communauté de Communes du Fium'Orbu Castellu en faveur du SYVADEC.
01/06/2023	2023	06	037	Demande de financement étude tarification incitative – Seconde vague	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement et autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC.
06/07/2023	2023	07	053	Approbation du procès-verbal du bureau syndical reconvoqué du 1er juin 2023	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le procès-verbal du bureau syndical reconvoqué du 1er juin 2023.
06/07/2023	2023	07	054	Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 1er juin 2023	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le procès-verbal du bureau syndical du 1er juin 2023.
06/07/2023	2023	07	055	Autorisation de signature du marché "Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes depuis le quai de transfert d'ordures ménagères de Sainte Lucie de Porto Vecchio"	A la majorité (1 abstention – M. Pierre SAVELLI), les membres du bureau syndical ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché de mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes depuis le quai de transfert d'ordures ménagères de Sainte Lucie de Porto Vecchio avec l'entreprise Francisci.
06/07/2023	2023	07	056	Convention de gestion de services pour la gestion des déchets valorisables de la partie non adhérente au Syvadec	A la majorité (1 abstention M. Vincent Ciccada), les membres du bureau ont approuvé la convention type de gestion de service annexée au présent document et autoriser le Président du Syvadec ou son représentant à la signer avec les communautés de communes partiellement adhérentes.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20231214-2023-12-076-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

En date du	N° de la délibération			Intitulé	Décision
06/07/2023	2023	07	057	Convention de gestion de prestations de services intellectuels de la partie non adhérente au Syvadec	A la majorité (1 abstention M. Vincent Ciccada), les membres du bureau ont approuvé la convention type de gestion de service annexée au présent document et autoriser le Président du Syvadec ou son représentant à la signer avec les communautés de communes partiellement adhérentes.
06/07/2023	2023	07	058	Convention de gestion de services pour l'accès aux recycleries, écopoints et recycleries mobiles du Syvadec des usagers de la partie non adhérente au Syvadec	A la majorité (1 abstention M. Vincent Ciccada), les membres du bureau ont approuvé la convention type de gestion de service annexée au présent document et autoriser le Président du Syvadec ou son représentant à la signer avec les communautés de communes partiellement adhérentes.
06/07/2023	2023	07	059	Demande d'aide pour la campagne de caractérisations des ordures ménagères pour la période 2023-2027	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement pour la réalisation des campagnes de caractérisation et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 80 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
06/07/2023	2023	07	060	Attribution des bourses des EcoDéfis 2023	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à verser les bourses prévues dans le cadre du dispositif des EcoDéfis, soit une bourse de 3 000 € au Collège La Casinca - Folelli pour son projet de repar'Atelier et une bourse de 1 000 € au Collège de Bonifacio pour son projet de bougies vertueuses.
14/09/2023	2023	09	061	Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 06 juillet 2023	A l'unanimité, les membres du Bureau syndical ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical en date du 6 juillet 2023.
14/09/2023	2023	09	062	Autorisation de signature marché de réception, mise en balle, stockage et chargement des cartons bruns de plaine orientale	A l'unanimité, les membres du Bureau syndical ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché de réception, stockage et chargement des cartons bruns issus de la Plaine Orientale avec l'entreprise Francisci environnement.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20231214-2023-12-076-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

En date du	N° de la délibération			Intitulé	Décision
14/09/2023	2023	09	063	Demande d'aide pour la sensibilisation et la formation des acteurs du tri en Corse : visites des usines de recyclage accueillant la collecte sélective issue du territoire du SYVADEC	A l'unanimité, les membres du Bureau membres du bureau ont approuvé le projet et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 80 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
14/09/2023	2023	09	064	Modification des prix destinés aux lauréats des EcoDéfis	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé la nouvelle répartition des bourses à allouer aux participants des éco-défis prévus pour les établissements secondaires dans le cadre des programmes EcoCulleghju et EcoLiceu

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical depuis juin 2023.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5211-1 et L.5711-1,
Vu la délibération n°2020-08-055 du 18 août 2020 portant détermination des délégations du Comité au Président,
Vu la délibération n°2020-12-098 du 16 décembre 2020 portant détermination des délégations du Comité au Bureau syndical,
Ouïe l'exposé de M. Don-Georges GIANNI, Président,

A l'unanimité :

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Prend acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période de juin à novembre 2023 listées ci-dessus.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Don Georges GIANNI

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20231214-2023-12-076-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.